

**PATRICK MÉRIGOT,
COFONDATEUR DE LA
FONDATION JEANNINE
ET MAURICE MÉRIGOT**

Entrepreneur très investi au plan local, aujourd'hui âgé de 65 ans, Patrick Mériqot a choisi, avec son épouse, sa fille et ses deux frères, de transmettre ses valeurs philanthropes à travers une fondation caritative et familiale, qui porte les prénoms de sa mère et de son père. Explications.



« Nous cherchons à financer et à faire connaître les projets des associations caritatives locales »

Une fondation familiale et locale. « Alors que ma vie professionnelle est plutôt derrière moi et que nous vivons convenablement, je souhaitais transmettre à la fois les valeurs mais aussi des fonds que nos parents, Jeannine et Maurice, ont laissés en indivision à mes frères et moi. Nous souhaitons partager cette somme de 600 000 euros via la fondation que nous avons créée en 2017, qui a pour vocation d'apporter un mieux-être aux personnes fragilisées dans leur vie au quotidien, à tous les âges et à deux pas de soi. Il s'agit d'une fondation familiale et locale, placée sous l'égide de Caritas France ».

70 000 euros pour quatre associations. « Nous apportons notre soutien en finançant des actions caritatives, portées par des associations locales, surtout celles qui n'ont pas d'importants moyens financiers, dans l'agglomération grenobloise ou dans des territoires proches. À hauteur de 70 000 euros, nous avons déjà aidé Le Habert-Saint-Paul, qui héberge des SDF ; Solidarauto, qui répare, loue et vend des véhicules pour des personnes en difficultés financières ; La Remise, une association de réinsertion par le travail et enfin Entourage, qui a créé une application numérique pour créer du lien avec les SDF de son quartier. »

Aider à tous les âges de la vie. « Pour cette année, nous apporterons 30 000 euros pour quatre associations : à nouveau Solidarauto pour l'achat d'un camion-plateau ; la Maison des familles pour des actions concrètes autour de la difficulté de la parentalité pour des personnes défavorisées ou migrantes ; la Locomotive, notamment en finançant des séjours d'une semaine l'été, à Corrençon ou à Vaujany, pour des familles avec des enfants atteints de cancer et enfin Cueille la vie, une association intervenant dans les Ehpad de Corps et de Mens. »

Aider à tous les âges de la vie. « Pour l'instant, la fondation ne vit que sur les fonds familiaux, mais notre but est de sensibiliser les entreprises au mécénat, de recueillir des dons en argent, en compétences ou en nature, pour la fondation ou les associations. Si les grandes entreprises ont déjà cette culture de la RSE, avec parfois leurs fondations, les PME sont moins rodées : ce n'est pas que les chefs d'entreprise ont moins de cœur que les autres, mais ils ont souvent d'autres sujets à traiter pour faire tourner leur entreprise. Mon idée est d'être le passeur et de faire connaître les projets des associations. » ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLINE FOUCHÉ



« AIDER LES AIDANTS » : UN NOUVEL APPEL À CANDIDATURES POUR 2018-2019

La Fondation Jeannine et Maurice Mériqot lance un nouvel appel à candidatures autour de la thématique « Aider les aidants », qui sera doté de 100 000 euros. Les

associations peuvent candidater jusqu'au 30 juin prochain, en remplissant un dossier en ligne sur le site www.fondation-merigot.org. « Nous souhaitons apporter notre

appui aux aidants, qui sont souvent des membres de la famille », indique Patrick Mériqot, qui instruit les projets, en rencontrant les associations, sur le terrain.